









NATATHLON – 2^{ème} étape				extraNat
	Compétition d'animation			6X25m Chronométrage manuel
	Dimanche 13 avril 2014 1 ^{ère} réunion : MATIN OP 8h – DE 9h30 2 ^{ème} réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00		SAINT LEONARD DE NOBLAT (87) Espace « Aqua-Noblat »	
	2002-2001 (12 et 13 ans)	Benjamines et benjamins		
	Droits d'engagement : 4,50 € par nageur et pour l'étape Règlement à réception de la facture par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)			
	<p>➔ Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 8 avril 2014 - 20 h</p> <p>➔ Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 10 avril 2014 - 20 h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</p>			

RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

Préambule

Circuit réservé à la catégorie des 12-13 ans et organisé de façon à permettre la plus large participation possible sur un ensemble de six courses programmées sur trois plots distinctifs, dans une limite de durée de réunion n'excédant pas deux heures. Le Natathlon a pour finalité sportive de former des nageurs « complets » (programme de développement). Pour chaque plot, toutes les organisations d'une région (clubs, secteurs, districts, départements ou région) se déroulent le même week-end avec les six épreuves au programme. À l'issue des trois plots, un classement national du Natathlon est établi d'après l'addition des points à la table de cotation des six épreuves. À partir de cette hiérarchie, un quota de nageuses et de nageurs est retenu pour prendre part au Trophée Lucien-ZINS. Dans le programme de l'olympia de Rio de Janeiro (2013-2016), la date du premier plot a été retardée et les épreuves ont été modifiées de façon à permettre un temps de formation plus long et adapté à chaque âge, 12 ans puis 13 ans. L'objectif visé étant de densifier le nombre de nageurs pour réussir l'ensemble des six épreuves.

Dates des compétitions

Impératif : chaque région impose ses trois dates uniques. Ces dates doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux. Seules ces dates autoriseront l'intégration nationale des résultats dans la base fédérale.

- Organisation des 3 étapes, chacune sur 3 sites différents : 2 sites en Poitou-Charentes et 1 site en Limousin.
- Chaque site est ouvert à l'ensemble des clubs des 2 régions.
- Les dates d'organisation sont communes aux 3 sites sur 1 journée, soit :
 - 1^{ère} étape : le 23 mars 2014
 - 2^{ème} étape : **le 13 avril 2014**
 - 3^{ème} étape : le 25 mai 2014

Durée

En deux réunions, au cours d'une journée.

Contenu du programme

- **Épreuves individuelles- Benjamins 1^{ère} année, 12 ans** (6 en filles et 6 en garçons)
50 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 200 m 4 nages.
Classement au temps.
- **Épreuves individuelles- Benjamins 2^{ème} année, 13 ans** (6 en filles et 6 en garçons)
50 m nage libre, 800 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 400 m 4 nages.
Classement au temps.

NB – Sur un même lieu, il est conseillé de ne pas dépasser cinq séries de 800 m nage libre (épreuve pouvant être disputée à deux nageurs par couloir, à la discrétion de l'organisateur) et dix séries de 400 m 4 nages.

Mode de participation

L'accès est ouvert à tous les nageurs benjamins (filles et garçons) de la région.

À chacun des trois plots, le club ne pourra engager chacun de ses nageurs que sur **trois épreuves du programme au maximum**. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

- Le nombre limite maximum de nageurs sur chaque site est fixé à :
 - **180 nageurs sur un bassin à 6 couloirs**
 - 160 nageurs sur un bassin à 5 couloirs
 - 140 nageurs sur un bassin à 4 couloirs.

Les engagements seront clos dès que le nombre de nageurs sera atteint. Les clubs devront donc alors s'engager sur un autre lieu.

Gestion informatique

Mise en ligne sur le site de chacune des étapes proposées, celles de Poitou-Charentes par le comité régional Poitou-Charentes sur leur site et celle du Limousin par le comité régional du Limousin sur le site du Limousin.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 2 avril 2013 à 20 h.

Droits d'engagements

Fixés à 4,50€ par nageur et pour l'étape.

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

Classements spécifiques de la compétition

À l'issue des trois plots, le site web FFN publiera le classement national des nageurs au Natathlon 2014, à l'addition de l'ensemble des meilleures cotations des six épreuves nagées au cours des trois plots.

Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des trois plots du Natathlon.

NB - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement national. Les régions sont invitées à publier ce type de classement à l'échelon de leur territoire.

Classement national des clubs « Classement des compétiteurs »

Les nageurs figurant au classement national du Natathlon et qui n'appartiennent pas à une série régionale ou supérieure marquent 30 points.

Officiels-Jury

: cf. page 16 paragraphes 6 et 7

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

Règles des amendes pour les forfaits et non présentation des officiels

Les règlements propres à chaque région s'appliquent pour tous les clubs, y compris pour ceux qui ne dépendent pas de la région organisatrice.

Programme du 2^{ème} plot du Natathlon

Dimanche 13 avril 2014 1^{ère} réunion OP 8 h 00 – DE 9 h 30	Dimanche 13 avril 2014 2^{ème} réunion OP 14 h 00 – DE 15 h 00
1. 400 NL garçons benj. 1 - 12 ans (<i>séries</i>)	9. 400 NL filles benj. 1 - 12 ans (<i>séries</i>)
2. 800 NL garçons benj. 2 - 13 ans (<i>séries</i>)	10. 800 NL filles benj. 2 - 13 ans (<i>séries</i>)
3. 50 Dos filles benj. 12 et 13 ans (<i>séries</i>)	11. 50 Papillon garçons benj. 12 et 13 ans (<i>séries</i>)
4. 50 Dos garçons benj. 12 et 13 ans (<i>séries</i>)	12. 50 Papillon filles benj. 12 et 13 ans (<i>séries</i>)
5. 50 Brasse filles benj. 12 et 13 ans (<i>séries</i>)	13. 50 NL garçons benj. 12 et 13 ans (<i>séries</i>)
6. 50 Brasse garçons benj. 12 et 13 ans (<i>séries</i>)	14. 50 NL filles benj. 12 et 13 ans (<i>séries</i>)
7. 200 4 N filles benj. 1 - 12 ans (<i>séries</i>)	15. 200 4 N garçons benj. 1 - 12 ans (<i>séries</i>)
8. 400 4 N filles benj. 2 - 13 ans (<i>séries</i>)	16. 400 4 N garçons benj. 2 - 13 ans (<i>séries</i>)

Les récompenses

Pas de récompenses sur les différentes étapes. Le choix est fait de privilégier et de valoriser les récompenses sur la finale régionale.